



PREFET DU NORD

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord  
Service Eau et Environnement  
Cellule Police de l'Eau  
Tél. 03.28.03.83.83

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
du Pas de Calais  
Service Eau et Risques  
Cellule Protections des Ressources et Milieux Aquatiques

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

POUR LE DEPARTEMENT DU NORD :

COMMUNES D'ARMENTIERES, DEULEMONT, ERQUINGHEM-LYS, ESTAIRES, FRELINGHIEN,  
HAVERSKERQUE, HOUPLINES, LA GORGUE, MERVILLE, NIEPPE, STEENWERCK ET THIENNES

POUR LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS :

COMMUNES D'AIRE-SUR-LA-LYS, SAILLY-SUR-LA-LYS, SAINT-FLORIS ET SAINT-VENANT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE INTERDEPARTEMENTALE

POUR LE PLAN DE GESTION PLURIANNUEL DES OPÉRATIONS DE DRAGAGE D'ENTRETIEN  
(PGPOD) DE L'UNITÉ HYDROGRAPHIQUE COHÉRENTE (UHC) N°4 – LYS A GABARIT  
« FREYCINET »

Dossier Loi sur l'Eau

Articles L.211-7, L.214-1 à L.214-6, et R214-1 à R214-32 du Code de l'Environnement

--

Monsieur le Directeur de Voies Navigables de France (Région Nord-Pas-de-Calais) a déposé un dossier en vue de demander l'autorisation, au titre de la loi sur l'eau, de mettre en place le Plan de Gestion Pluriannuel des Opérations de Dragage d'entretien (PGPOD) de l'Unité Hydrographique Cohérente (UHC) n°4 – LYS A GABARIT « FREYCINET ».

Cette demande sera soumise à une enquête publique interdépartementale **du vendredi 13 décembre 2013 au jeudi 16 janvier 2014 inclus**, dans les communes ci-dessus référencées, où le public pourra prendre connaissance du dossier, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairies.

Madame Peggy CARTON Commissaire-Enquêteur, ou Madame Colette MAURICE Commissaire-Enquêteur suppléant, se tiendra à la disposition du public en mairies de :

- ARMENTIERES (NORD) : Vendredi 13 décembre 2013 de 14h00 à 17h00
- MERVILLE (NORD) : Lundi 23 décembre 2013 de 14h00 à 17h00
- AIRE-SUR-LA-LYS (PAS-DE-CALAIS) : Lundi 6 janvier 2014 de 9h00 à 12h00
- THIENNES (NORD) : Samedi 11 janvier 2014 de 9h00 à 12h00

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de MERVILLE, où les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête, au Commissaire Enquêteur.

--